



## **Les filières viande bretonnes dans un monde qui bouge**

Réunie en Assemblée Générale ce jour, l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne\* a invité l'Etat à prendre conscience de la réalité du monde qui bouge, sans quoi, les filières viande bretonnes disparaîtront.

En présence de M. CADOT, Préfet de Région, l'UGPVB a rappelé à l'administration qu'elle a tiré la sonnette d'alarme depuis plusieurs années. Pour l'UGPVB, le sursaut est possible. Elle y croit encore et attend des actes concrets.

### **Le contexte**

Les filières viande sont exposées sur la scène internationale dont le destin n'est politiquement plus maîtrisé. Par ailleurs, la France doit asseoir ses filières viande sur une base solide, qui dépend du dynamisme, de la performance et de la rentabilité de l'élevage pour permettre aussi l'émergence de grands groupes champions dans le domaine des viandes pour demain.

### **5 défis à relever pour assurer l'avenir des filières viande bretonnes dans un monde qui bouge :**

#### **1- Des filières viande bretonnes compétitives**

##### **Les distorsions intra-communautaires**

Les distorsions sociales et fiscales doivent être traitées politiquement pour remettre de l'équité sur le marché de la viande dans l'espace communautaire.

##### **Les surcoûts français**

Le « 44 tonnes » à 5 essieux doit être une réalité. Le projet de « Taxe Borloo » doit être fortement minoré en Bretagne, compte tenu de la périphéricité de la région.

#### **2- Des filières viande bretonnes basées sur des éleveurs responsables, en projet**

##### **Liberté d'entreprendre**

L'agriculture doit afficher des ambitions en termes de revenu pour attirer des jeunes désireux d'entreprendre. La liberté d'entreprendre doit être au cœur des orientations régionales pour redonner toute leur place à des paysans porteurs de projets. S'ils doivent par ailleurs rester décideurs en portant majoritairement les capitaux, l'ouverture du capital social aux investisseurs extérieurs doit être encouragée.

##### **Des règles environnementales claires, simples et solides juridiquement**

La modernisation et la rationalisation des élevages nécessitent une simplification administrative pour l'instruction des dossiers et une réduction des délais d'instruction. La Bretagne doit mettre fin à l'interdiction d'extension et placer la responsabilité individuelle au cœur de la politique environnementale.

#### **3- Des filières viande bretonnes agiles et réactives**

Dans ce domaine, les axes prioritaires sont :

- a) Le nécessaire maintien des outils d'intervention qui doivent constituer de véritables filets de sécurité.

- b) Sur la volatilité, les initiatives prises au niveau international (G20) pour tenter de réguler les marchés sont intéressantes et sont encouragées. Mais nous devons apprendre à vivre avec cette volatilité en apprenant à gérer les risques. La contractualisation telle qu'imaginée dans la LMA, n'apportera pas de réponse sur ce point.
- c) Il faut rééquilibrer le pouvoir de marché en faveur des éleveurs, en leur permettant d'agir en AOP sans transfert de propriété, dès lors que le transfert de propriété existe entre l'éleveur et l'OP.
- d) La solidarité inter-filières doit s'envisager pour qu'une partie des DPU puisse être fléchée sur l'une ou l'autre des filières en fonction de leur situation conjoncturelle, bien souvent interdépendante.

#### 4- Des filières viande bretonnes innovantes et tournées vers le consommateur

##### **Rassembler plutôt qu'opposer les systèmes de production**

La diversification doit s'envisager en phase avec les réalités du marché sans que cela soit en opposition avec une production de volume en Bretagne qui doit être encouragée par l'Etat et les collectivités.

##### **Promouvoir la production de viande nationale**

L'affichage d'origine est une priorité pour le consommateur mais aussi pour le producteur qui doit valoriser une production soumise à de nombreuses contraintes. Comme l'Etat s'y est engagé dans la LMA, l'Etat doit imposer l'étiquetage d'origine.

##### **Répondre aux attentes sociétales et rendre opposables les normes aux pays tiers**

Les produits importés doivent répondre aux mêmes normes que celles que l'Europe impose à ses producteurs

##### **Une transformation « maître du jeu » avec la GMS**

Les OP approuvent les orientations affichées par l'aval SNIV-SNCP visant à conforter le rôle moteur des produits à marque.

##### **Les OP au cœur de l'excellence sanitaire**

Les OP confirment leur rôle sanitaire dans le prolongement des Etats Généraux du Sanitaire. Elles considèrent que l'action sanitaire collective doit être pilotée par des organisations spécifiques de filière, interlocuteurs directs de l'Etat.

#### 5- Des Bretons fiers de leur filières viande

Les OP appellent à une mobilisation générale de l'ensemble des organisations professionnelles agricoles de l'Etat et du Conseil Régional pour engager une politique de communication positive qui confortera l'image de l'élevage breton auprès des Bretons.

---

\* **L'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB)** est un syndicat professionnel qui fédère les organisations de producteurs (OP) de viande porcine, de viande bovine et d'œufs en Bretagne. Son objectif est de promouvoir et de défendre les intérêts des OP et de leurs adhérents.

L'UGPVB comprend 3 sections : "Bovins", "Œufs" et "Porcs" et regroupe 27 organisations de producteurs soient :

- 12 organisations de producteurs de porcs qui représentent 10 000 producteurs et 17,75 millions de porcs commercialisés par an ;
- 6 organisations de producteurs de viande bovine qui représentent 14 000 producteurs et 140 000 gros bovins produits par an en Bretagne ;
- 9 organisations de producteurs d'œufs (Bretagne, Pays de Loire et Basse Normandie) qui représentent environ 650 producteurs, près de 20 000 000 poules pondeuses et 6 milliards d'œufs produits par an.